

Dispositif Agents de santé



Siège social
80 rue de Lyon
71000 Mâcon
03 85 21 94 50
secretariat@lepont.asso.fr

Contacts

Agents de santé

Secteur Mâcon-Tournus
8, Rue Bon Rencontre 71000 Mâcon
Infirmier
06 09 37 48 44

Secteur Chalon et Montceau
110, Rue de la Verrerie 71100 Chalon Sur Saône
Infirmière
06 32 64 77 74

Secteur Louhans et Chalon Rural
35, Rue des Bordes 71500 Louhans
Infirmière
06 73 68 98 80

Secteur Paray Le Monial
Quai Sud 71600 Paray Le Monial
Infirmière
06 09 37 30 02

Secteur Autun et Le Creusot
5B Rue des Cités 71400 Autun
Infirmière
06 85 55 51 04



Agents de santé

AGDS

www.lepont.asso.fr

Présentation du dispositif

Le dispositif agents de santé propose un accompagnement Individualisé vers les soins pour permettre aux personnes en situation d'exclusion sociale de retrouver un parcours de soins afin de les aider à s'insérer au niveau sociale et professionnelle.

- Accompagnement individuel et renforcé sur 6 mois renouvelable jusqu'à 24 mois maximum.
- Rencontres en proximité du lieu de vie de la personne (domicile, mairie, autre...) ou dans nos locaux.
- Co-Construction d'un projet de soins avec la personne en fonction de ses potentiels, contraintes, besoins, envies.
- Mise en œuvre d'un parcours de santé personnalisé, validé par la personne et par l'agent de santé.

Comme tout professionnel de santé, nous sommes tenus au secret médical.

MISSIONS

- Repérer les problèmes de santé et faire prendre conscience à la personne de ses besoins de soins
- Mettre en relation la personne avec les professionnels de santé adéquats
- Accompagner physiquement et soutenir moralement
- Favoriser une démarche d'autonomie dans l'accès aux soins



OBJECTIF

Recréer une dynamique dans le parcours de soins de la personne et lui faire prendre conscience de ses besoins de santé afin de solliciter les professionnels de santé adéquats

PRÉ-REQUIS

- Fiche de prescription à remplir et à faire valider en EPT
- Possibilité d'échange avec les professionnels en amont des orientations

Public ciblé

- Toute personne inscrite dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle orientée par un référent social ou professionnel habilité (travailleurs sociaux du Département, des CIAS/CCAS, des structures associatives gestionnaires de dispositifs AHI, de la MSA et des Accompagnateurs Socioprofessionnel de l'IAE) ;
- Expriment la volonté d'être accompagné et soutenu dans ses démarches.